



RÈGLEMENT D'ENREGISTREMENT .MOI À PÉRIODE D'ENREGISTREMENT LIMITÉE

Le présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée (ci-après dénommé le « Règlement ») définit les conditions auxquelles nous proposons un enregistrement limité pour .MOI TLD. Veuillez le lire attentivement. Si vous n'êtes pas d'accord avec tout ou partie du présent Règlement, vous ne devez pas solliciter un nom de domaine .MOI LRP ou vous devez résilier tout enregistrement d'un nom de domaine .MOI LRP qui aurait été établi dans le cadre du présent Règlement. Nous pouvons modifier ou réviser le présent Règlement à tout moment sans vous en aviser. Les modifications ou révisions du présent Règlement entrent en vigueur dès que nous les publions sur notre site Web pour .MOI TLD. Si vous ne résiliez pas votre enregistrement de nom de domaine .MOI LRP à la suite de la publication des modifications des présentes conditions, vous êtes réputé avoir accepté ces modifications.

SECTION 1 DÉFINITIONS

1.1 Les termes suivants (qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel) ont, dans le présent Règlement d'enregistrement .MOI, la signification respective indiquée ci-dessous. Les termes figurant dans le présent Règlement d'enregistrement .MOI qui commencent par une majuscule et qui ne sont pas définis ci-dessous ont la signification définie dans le contrat d'enregistrement entre l'ICANN et l'opérateur de registre de .MOI TLD en vigueur au 18 décembre 2014.

1.2 « Critères d'éligibilité » désigne les exigences spécifiques, énumérées à l'article 2.1, auxquelles un registrant potentiel doit satisfaire pour pouvoir enregistrer un nom de domaine .MOI pendant cette Période d'enregistrement limitée.

1.3 « ICANN » désigne l'association Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet), dont le site Web est également accessible à l'adresse www.icann.org.

1.4 « Période d'enregistrement limitée » ou « LRP » désigne la période d'enregistrement après la fin de la Période Sunrise et avant le début de l'Ouverture à tous.

1.5 « .MOI » désigne .MOI TLD.

1.6 « Nom de domaine .MOI LRP » désigne un nom de domaine sollicité et enregistré dans .MOI TLD pendant une Période d'enregistrement limitée.

1.7 « Registre .MOI » désigne le registre de .MOI TLD exploité par l'Opérateur de registre.

1.8 « Registrant » (ou « vous », « votre », « vos ») désigne une personne physique ou morale souhaitant déclarer l'enregistrement d'un nom de domaine .MOI.

1.9 « Registrar » désigne un registrar accrédité par l'ICANN qui est partie au Contrat registre-registrar de l'Opérateur de registre pour .MOI TLD.

1.10 « Opérateur de registre » (ou « nous », « notre », « nos ») désigne Amazon Registry Services, Inc.

1.11 « Prestataire de services de registre » désigne Neustar, Inc., l'entité fournissant les services techniques d'arrière-guichet pour le registre .MOI.

SECTION 2 CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À L'ENREGISTREMENT

2.1 Pendant chaque Période d'enregistrement limitée, seuls les Registrants qui remplissent les Critères d'éligibilité définis par nous pour cette Période d'enregistrement limitée peuvent enregistrer un nom de domaine .MOI LRP :

2.1.1 Pendant la Période d'enregistrement limitée 1, l'éligibilité à l'enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP est limitée aux personnes physiques ou morales domiciliées dans des pays d'Afrique où le français est la langue principale ou une langue d'usage courant, dont la liste figure à la page www.nic.moi.

2.1.2 Pendant la Période d'enregistrement limitée 2, l'éligibilité à l'enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP est limitée aux personnes physiques ou morales domiciliées dans des pays d'Afrique ou d'Europe où le français est la langue principale ou une langue d'usage courant, dont la liste figure à la page www.nic.moi.

2.1.3 Pendant la Période d'enregistrement limitée 3, l'éligibilité à l'enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP est limitée aux personnes physiques ou morales domiciliées dans des pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord, des Caraïbes et d'Océanie où le français est la langue principale ou une langue d'usage courant, dont la liste figure à la page www.nic.moi.

2.2 Pendant la première année d'enregistrement, un enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP peut être transféré à un nouveau Registrant, sous réserve que le nouveau Registrant remplisse les critères d'éligibilité LRP selon lesquels vous avez enregistré le nom de domaine .MOI LRP.

2.3 Nous nous réservons le droit, pour tout motif et à notre entière discrétion : (a) de vérifier périodiquement les Critères d'éligibilité à l'enregistrement du Nom de domaine .MOI LRP ; (b) de suspendre, d'annuler ou de révoquer un enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP ou de prendre toute mesure nous apparaissant nécessaire à l'égard d'un enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP

si nous estimons que l'enregistrement ou l'utilisation du nom de domaine concerné viole lesdits Critères d'éligibilité à l'enregistrement. Les questions concernant toute appréciation de notre part des Critères d'éligibilité à l'enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP doivent être adressées à moi-customer-support@amazon.com.

SECTION 3 CONDITIONS D'ENREGISTREMENT

3.1 Dès lors que vous soumettez une demande de Nom de domaine .MOI LRP ou une demande d'actualisation ou de renouvellement d'un enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP, vous êtes réputé accepter les conditions suivantes du Règlement d'enregistrement .MOI LRP :

- 3.1.1** Vous avez lu et compris le présent Règlement d'enregistrement .MOI LRP et acceptez d'être lié par ledit Règlement ;
- 3.1.2** Vous garantissez que vous remplissez les Critères d'éligibilité à un Nom de domaine .MOI LRP pour la Période d'enregistrement limitée définis à l'article 2.1 ;
- 3.1.3** Vous garantissez que vous avez la capacité juridique pour souscrire le contrat d'enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP ;
- 3.1.4** Vous convenez que l'enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP vous confère une licence temporaire, révocable et incessible pour enregistrer ce nom de domaine et vous convenez que votre enregistrement et votre utilisation d'un Nom de domaine .MOI LRP, ainsi que de tout site Web lié ou de toute autre présence en ligne peuvent être contrôlés ou analysés par nous ;
- 3.1.5** Vous convenez que nos exigences de données d'identification vous imposent de nous fournir vos coordonnées complètes, exactes et actuelles pour tout enregistrement et/ou toute actualisation d'un enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP ; vous convenez également que nous pouvons publier ces coordonnées ou les fournir à des tiers ;
- 3.1.6** Vous vous engagez à mettre à jour sans délai (et, en tout cas, au plus tard dans les 48 heures suivant toute modification) vos coordonnées en nous adressant une notification écrite et vous vous engagez à attester chaque année de l'exactitude desdites coordonnées :
 - 3.1.6.1** Vous convenez que nous pouvons, à notre discrétion, subordonner toute modification ou mise à jour envisagée de vos coordonnées à notre approbation préalable ;
 - 3.1.6.2** Nous nous réservons le droit de vérifier périodiquement vos coordonnées et d'annuler, de suspendre ou de révoquer l'enregistrement de votre Nom de domaine .MOI LRP en cas

de non-conformité au présent Règlement d'enregistrement .MOI LRP, notamment en cas de non-respect de votre obligation de fournir des coordonnées exactes et actuelles et de continuer de remplir les critères d'éligibilité définis à l'article 2.1 ;

3.1.6.3 Vous vous engagez à nous indemniser et à nous exonérer de toute responsabilité en cas de problème quelconque de communication dû au fait que vous aurez fourni des coordonnées inexactes ;

3.1.6.4 Vous nous donnez acte que nous déclinons toute responsabilité en cas de problème quelconque de communication dû au fait que vous aurez fourni des coordonnées inexactes ;

3.1.7 Vous reconnaissez et acceptez notre Règlement d'utilisation, qui est accessible à l'adresse www.nic.moi ;

3.1.8 Vous consentez à l'application des Mécanismes de protection des droits imposés par l'ICANN, notamment :

3.1.8.1 Le Règlement uniforme de résolution des litiges relatifs aux noms de domaine (« UDRP » : Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy), qui est accessible à l'adresse <https://www.icann.org/resources/pages/help/dndr/udrp-en> ; et

3.1.8.2 Le système de Suspension uniforme rapide (« URS » : Uniform Rapid Suspension), qui est accessible à l'adresse <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>.

3.1.9 En enregistrant un Nom de domaine .MOI LRP ou en nous demandant d'actualiser ou de renouveler un enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP, vous vous engagez à employer les protocoles de sécurité que nous considérons comme appropriés.

SECTION 4 EXIGENCES POUR UN NOM DE DOMAINE .MOI LRP

Tout Nom de domaine .MOI LRP doit remplir tous les critères suivants :

4.1 Il doit comporter au moins 1 caractère et au plus 63 caractères ;

4.2 Il ne doit pas commencer ni se terminer par un trait d'union, mais par un caractère alphanumérique ;

4.3 Il ne doit pas comporter de trait d'union en troisième ou quatrième position, à moins qu'il ne représente un Nom de domaine internationalisé valide dans son codage ASCII ;

4.4 Il doit contenir uniquement des chiffres (0-9), des lettres (a-z) et des traits d'union ou toute combinaison de ces éléments ;

4.5 Il ne doit pas être un Nom réservé au sens défini à l'article 5 ;

4.6 Un Nom de domaine internationalisé valide doit être dans un jeu de caractères pris en charge par l'Opérateur de registre ;

4.7 Il doit respecter les règles supplémentaires adoptées par nous pour .MOI TLD.

SECTION 5 NOMS RÉSERVÉS, NOMS BLOQUÉS, NOMS PREMIUM

5.1 Pendant la Période d'enregistrement limitée, nous pouvons écarter de l'enregistrement, nous attribuer à nous-mêmes, limiter ou bloquer certains noms de domaine pour l'enregistrement.

5.2 Nous réservons (écartons de l'enregistrement ou nous attribuons à nous-mêmes) les noms qui doivent ou peuvent être réservés d'après la Spécification 5 du Contrat de registre .MOI (ci-après dénommés les « Noms Réservés »).

5.3 Nous pouvons réserver certains noms Premium (ci-après dénommés les « Noms Premium ») pour les proposer ultérieurement à notre seule discrétion.

5.4 À notre seule discrétion, nous pouvons bloquer l'enregistrement de certains noms (ci-après dénommés les « Noms Bloqués »).

SECTION 6 ATTRIBUTION

6.1 Si les conditions d'éligibilité au Nom de domaine .MOI LRP définies à l'article 2 et les Exigences du nom de domaine .MOI LRP stipulées à l'article 4 sont remplies et que les redevances appropriées ont été payées, votre Registrar procède à l'enregistrement de votre Nom de domaine .MOI LRP.

6.2 À la fin de la période d'enregistrement de votre Nom de domaine .MOI LRP, le Registrar peut renouveler votre enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP en vertu d'un ordre de renouvellement permanent convenu entre vous et votre Registrar. Si votre enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP est renouvelé, le Registrar perçoit de votre part les redevances de renouvellement applicables.

6.3 Si à un moment quelconque avant la date d'expiration de l'enregistrement, vous ne souhaitez plus conserver votre enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP, vous devez contacter votre Registrar pour résilier l'enregistrement. Veuillez noter que si vous résiliez votre enregistrement de

Nom de domaine .MOI LRP, nous n'avons aucune obligation de garder ce nom de domaine disponible pour vous permettre de l'enregistrer à l'avenir.

6.4 Vous pouvez mandater un agent ou un représentant pour agir en votre nom afin d'enregistrer un Nom de domaine .MOI LRP et toutes les instructions données par un agent ou un représentant dûment habilité seront réputées être données par vous. Nous ne sommes pas responsables des pertes subies en liaison avec le fait que nous ayons suivi de telles instructions.

6.5 Nous attribuons le Nom de domaine .MOI LRP demandé dans le cadre du Règlement d'enregistrement, à moins (i) que le Nom de domaine .MOI LRP demandé ne soit pas disponible, (ii) que le Nom de domaine .MOI LRP demandé soit un Nom réservé, un Nom bloqué ou un Nom Premium ou (iii) que l'aptitude du Registrar à transmettre des demandes dans le cadre du présent Règlement d'enregistrement ait été suspendue en application du Contrat registre-registrar conclu entre nous et le Registrar.

SECTION 7 PRÉVENTION ET CORRECTION DES ABUS

7.1 Nous ne tolérons aucun comportement abusif ou malveillant dans .MOI TLD. Outre tous les contrôles auxquels nous sommes susceptibles de procéder pour empêcher des comportements abusifs ou malveillants, nous avons mis en place un Point de signalement des abus pour traiter les réclamations ou problèmes liés à ce type de comportement, ce qui implique également des enquêtes et une réponse à la suite de tous signalements par des instances judiciaires, gouvernementale et paragonnementales de comportements illégaux en liaison avec .MOI TLD. Notre Règlement d'utilisation, auquel vous avez souscrit en enregistrant un Nom de domaine .MOI LRP ou en utilisant un Nom de domaine .MOI LRP que vous aviez enregistré, décrit les utilisations d'un nom de domaine que nous jugeons abusives. En cas de contradiction entre le présent Règlement d'enregistrement et le Règlement d'utilisation actuellement publié, c'est le Règlement d'utilisation pour .MOI qui prévaut. Le Règlement d'utilisation se trouve à l'adresse www.nic.moi.

7.2 Nous ou notre Prestataire de services de registre pouvons supprimer les enregistrements orphelins de type glue (voir www.icann.org/en/committees/security/sac048.pdf) lorsque nous est fournie la preuve écrite que de tels enregistrements sont présents en liaison avec un comportement malveillant.

7.3 S'il apparaît qu'un Nom de domaine .MOI LRP est utilisé pour menacer la stabilité ou la sécurité de .MOI TLD, fait l'objet d'une enquête en temps réel d'une autorité judiciaire ou si cela est nécessaire dans l'intérêt de nos efforts en vue de la prévention et de la correction des abus, nous pouvons, soit de notre propre initiative, soit à la demande de tiers, suspendre ou verrouiller votre enregistrement de nom de domaine pendant la résolution d'une telle infraction présumée ou bien nous pouvons déclencher une procédure de retrait rapide ou demander au Registrar de prendre une ou plusieurs des mesures susmentionnées ou équivalentes.

7.4 En cas de déclenchement d'une procédure de retrait rapide, nous pouvons, après évaluation, demander au Registrar de coopérer au retrait du nom de domaine concerné (en verrouillant ou en suspendant le nom de domaine, en le plaçant en attente ou en le supprimant). À notre seule discrétion, nous pouvons placer le nom de domaine concerné en état de « Mise en Attente sur le Serveur » ou en tout autre état nous paraissant nécessaires ou approprié.

7.5 Les demandes de renseignements, qu'elles proviennent de l'autorité judiciaire ou du grand public, concernant des allégations de comportements abusifs ou malveillants dans .MOI TLD doivent être adressées au Point de signalement des abus .MOI. Les réclamations peuvent aussi porter sur l'exactitude des informations d'identification ou sur le grief que l'enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP violerait le Règlement d'utilisation ou participerait à une quelconque activité contraire au droit applicable.

7.6 Les notifications au Point de signalement des abus .MOI et toutes les autres notifications peuvent être adressées par courrier électronique à l'adresse : moi-abuse@amazon.com ou par courrier postal à l'adresse : Amazon Registry Services, 410 Terry Avenue North, Seattle, WA 98109 États-Unis.

SECTION 8 DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

8.1 En sollicitant l'enregistrement d'un Nom de domaine .MOI LRP ou en nous demandant d'actualiser ou de renouveler un enregistrement de nom de domaine, vous vous engagez à respecter notre Règlement de confidentialité figurant sur le site www.nic.moi

8.2 Vous vous engagez à respecter nos exigences de données d'identification définies aux articles 3.1.5 et 3.1.6, qui vous obligent à fournir vos coordonnées complètes, exactes et actuelles pour enregistrer un Nom de domaine .MOI LRP. Vous convenez également que, conformément à nos obligations contractuelles envers l'ICANN ou pour toute raison apparaissant appropriée à notre entière discrétion, nous pouvons publier ces coordonnées ou les fournir à des tiers.

8.3 Vous convenez aussi que l'ICANN peut procéder à des contrôles des données d'identification sur une base statistiquement significative afin d'identifier les enregistrements comportant des données d'identification délibérément fausses ou incomplètes, ce qui peut amener le Registrar à vous contacter pour vous réclamer des coordonnées d'identification exactes et complètes.

SECTION 9 DROIT APPLICABLE ET DIFFÉRENDS

9.1 En soumettant une demande de Nom de domaine .MOI LRP ou en actualisant ou en renouvelant un enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP, vous convenez que le présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée et tout différend de toute nature pouvant naître entre vous et nous seront régis par la loi fédérale en matière d'arbitrage (Federal Arbitration Act), par toute loi fédérale applicable et par la législation de l'État de Washington, à l'exclusion de toute application des principes de conflit de lois.

9.2 **Tout différend ou réclamation lié d'une manière quelconque à votre enregistrement, à l'actualisation ou au renouvellement d'un Nom de domaine .MOI LRP et à nous sera résolu par une procédure d'arbitrage exécutoire, à l'exclusion de tout tribunal.** Toutefois, vous pouvez porter vos réclamations devant des tribunaux de première instance s'ils sont compétents pour de telles réclamations. La loi fédérale en matière d'arbitrage et la législation fédérale en matière d'arbitrage s'appliquent au présent contrat.

Il n'y a pas de juge ou de jury dans la procédure d'arbitrage et la possibilité de contrôle d'une sentence arbitrale par un tribunal est limitée. Cependant, un arbitre peut accorder de

façon individuelle les mêmes dommages et intérêts et mesures conservatoires qu'un tribunal (y compris les mesures d'injonction et les décisions déclaratoires ou les dommages et intérêts légaux) et doit appliquer les termes du présent Règlement d'enregistrement à période d'enregistrement limitée .MOI LRP comme le ferait un tribunal.

Pour engager une procédure d'arbitrage, vous devez envoyer un courrier sollicitant un arbitrage et décrivant votre réclamation à notre agent enregistré Corporation Service Company, 300 Deschutes Way SW, Suite 304, Tumwater, WA 98501. L'arbitrage sera conduit par l'Association américaine d'arbitrage (AAA) selon ses règles, y compris les Procédures supplémentaires de l'AAA pour les différends liés aux consommateurs. Les règles de l'AAA sont disponibles sur le site www.adr.org ou en appelant le 1-800-778-7879. Le paiement de tous les frais de dépôt, de gestion et d'arbitrage est régi par les règles de l'AAA. Nous remboursons ces frais pour les réclamations dont le montant total est inférieur à 10 000 USD, à moins que l'arbitre ne décide que les réclamations sont abusives. De même, Amazon ne réclame pas le remboursement de ses frais d'avocat pour la procédure d'arbitrage, à moins que l'arbitre ne décide que les réclamations sont abusives. Vous pouvez opter pour que l'arbitrage soit conduit par téléphone, sur la base de productions écrites, ou en personne dans le département où vous vivez ou en tout autre lieu décidé d'un commun accord.

Nous convenons chacun que toute procédure de résolution de différend ne pourra être conduite qu'à titre individuel et non dans le cadre d'une action collective. Si, pour une raison quelconque, une réclamation est portée devant un tribunal au lieu d'être soumise à arbitrage, **nous renonçons chacun à tout droit à un procès devant un jury.** Nous convenons également chacun que vous ou nous pouvons introduire une action devant un tribunal pour faire cesser par une mesure d'injonction toute contrefaçon ou tout autre abus de droits de propriété intellectuelle.

SECTION 10 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION

10.1 En aucune circonstance, nous ne saurions être tenus pour responsables envers vous (que ce soit au titre d'une violation du contrat, d'une fausse déclaration [délictuelle ou légale], d'un acte dommageable [notamment, entre autres, en cas de négligence], d'une violation d'une obligation légale ou à tout autre titre) : (a) pour tout manque à gagner, perte de marché, de contrats, d'économies prévues, de fonds de commerce ou de recettes, toute dépense engagée inutilement ou toute perte ou altération de données (que chacun de ces types de perte ou dommage ait ou non un caractère direct, indirect ou consécutif), ni (b) pour toute perte ou tout dommage accessoire ou consécutif de quelque nature que ce soit résultant du présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée ou en liaison avec ledit Règlement.

10.2 En aucune circonstance, la responsabilité cumulée totale de nous-mêmes ou de nos Sociétés affiliées (à quelque titre que ce soit) en application du présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée, y compris (entre autres) la responsabilité pour violation du contrat, fausse déclaration [délictuelle ou légale], acte dommageable [notamment, entre autres, pour négligence], violation d'une obligation légale ou à tout autre titre, ne saurait excéder un montant égal à cent pour cent (100 %) du total des redevances des enregistrements de nom de domaine payées par vous.

10.3 Vous vous engagez à indemniser, à défendre et à exonérer de toute responsabilité nous-mêmes et nos Sociétés affiliées, cadres, administrateurs, conseillers, agents, employés, représentants, successeurs et cessionnaires respectifs contre toute réclamation ou autre procédure née de l'utilisation du Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée ou liée à une telle utilisation (a) en cas de violation par vous du présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée ou (b) en cas de toute réclamation liée à la contrefaçon des droits de propriété intellectuelle de tiers.

SECTION 11 CONDITIONS GÉNÉRALES

11.1 Si une quelconque disposition ou partie d'une disposition du présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée est jugée illégale, non valide ou inopposable, ladite disposition ou partie de disposition sera réputée ne pas faire partie du présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée et la légalité, la validité ou le caractère opposable des autres dispositions du présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée n'en seront pas affectés, sauf si le droit applicable ne l'impose autrement.

11.2 Le présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée et le Règlement d'utilisation, qui y est intégré par référence, constituent l'intégralité de la convention entre vous et nous en liaison avec l'utilisation d'un Nom de domaine .MOI LRP et remplacent et annulent tous contrats, projets de contrat, arrangements, engagements ou contrats collatéraux de toute nature conclus par les parties, que ce soit oralement ou par écrit, concernant l'objet dudit Règlement.

11.3 Toute tolérance de notre part d'une violation d'une disposition du présent Règlement d'enregistrement .MOI à période d'enregistrement limitée ne saurait être interprétée comme valant tolérance d'une autre violation ou d'une violation ultérieure.

SECTION 12 DROITS RÉSERVÉS

Nous nous réservons le droit de refuser une demande de Nom de domaine .MOI LRP ou de supprimer, de révoquer, de résilier, de suspendre ou de transférer un enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP (i) pour protéger l'intégrité et la stabilité de nos opérations ou la sécurité et la stabilité d'Internet, (ii) pour corriger des erreurs commises en liaison avec un Enregistrement LRP par le Registrar ou par nous, (iii) pour mettre en œuvre les exigences de l'ICANN et nos règlements, (iv) si cet enregistrement de Nom de domaine .MOI LRP n'est pas étayé par des informations exactes et complètes, (v) pour nous conformer aux lois ou règlements applicables, ainsi qu'à nos règlements internes ou à toute ordonnance ou décision d'un tribunal compétent ou d'une autorité administrative compétente, (v) lorsque les conditions du Registrar et les conditions ou le Contrat registre-registrar conclu entre nous et le Registrar le prévoient, (vi) pour établir, faire valoir ou défendre les droits reconnus par la loi à nous-mêmes ou à un tiers ou pour nous affranchir de notre responsabilité ou éviter de subir des dommages ou (vii) dans tous les autres cas où nous l'estimons nécessaire.